



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

## Fixation du prix de *Senior Secured Notes* sur 10,25 ans en euros et dollars US et syndication de nouveaux *Term Loans* sur 10 ans en euros et sur 8,25 ans en dollars US

Bruxelles, 1<sup>er</sup> décembre 2017 – Telenet Group Holding SA (« Telenet » ou la « Société ») (Euronext Brussels : TNET) annonce la fixation du prix de *Senior Secured Fixed Rate Notes* de 600 millions d'euros à un taux de 3,50% et de 1 milliard de dollars US à un taux de 5,50%, exigibles en 2028 (les « Notes ») ainsi que la syndication de nouvelles *Term Loan Facilities* sur 10 ans de 730 millions d'euros et sur 8,25 ans de 1,3 milliard de dollars US. À la suite de refinancements précédents en avril et mai de cette année, cette transaction sans impact substantiel sur son levier d'endettement représente une nouvelle étape vers le renforcement de la structure du capital de Telenet, garantissant des taux d'intérêts à long terme attractifs et rééquilibrant le mélange de *Term Loans* et de *Senior Secured Notes*.

Les Notes seront émises au pair par Telenet Financing Luxembourg Notes S.à r.l. (l'« Émetteur »), une société de financement détenue à 100% et constituée par Telenet International Finance S.à. r.l. (« Telenet International Finance ») afin d'émettre des Notes sur les marchés internationaux de la dette. Les Notes viendront à échéance le 1<sup>er</sup> mars 2028 et sont assorties d'un coupon fixe de 3,50% et 5,50% pour les Notes émises en euros et les Notes émises en dollars US respectivement, exigibles sur une base semi-annuelle à partir de mi-janvier 2018. Au vu d'une forte demande de la part des investisseurs, Telenet est parvenu à dépasser de façon significative les Notes émises en euros et en dollars US des montants initiaux de 500 millions d'euros et de 750 millions de dollars US, et ainsi de pénétrer pour la première fois le marché des titres à haut rendement en dollars US.

Le produit des Notes sera prêté par l'Émetteur à Telenet International Finance en tant que facilités supplémentaires (« Facilité AJ » et « Facilité AK ») en vertu du *Senior Credit Facility* de Telenet, tel qu'amendé en 2017 (le « Senior Credit Facility »). Les Notes représenteront les obligations de l'Émetteur seul et ne seront pas garanties par Telenet Group Holding SA, Telenet Group SPRL, Telenet SPRL ou l'une quelconque de leurs filiales. Les Notes bénéficieront cependant indirectement du package de garantie et de sûreté accordé par ces entités en vertu du Senior Credit Facility par le biais des droits de l'Émetteur en tant que prêteur en vertu de la Facilité AJ et AK.

En outre, Telenet annonce la syndication d'une nouvelle *Term Loan Facility* de 730 millions d'euros (« Facilité AM ») et d'une nouvelle *Term Loan Facility* de 1,3 milliard de dollars US (« Facilité AL »), venant respectivement à expiration le 15 décembre 2027 et le 1<sup>er</sup> mars 2026. La Facilité AL est assortie d'une marge de 2,50% au-dessus du LIBOR avec un plancher de 0% et a été émise au pair. La Facilité AM est assortie d'une marge de 2,75% au-dessus de l'EURIBOR avec un plancher de 0% et a été émise au pair.

Telenet a l'intention d'utiliser le produit net de ces quatre nouvelles facilités pour le remboursement anticipé total des facilités de crédit suivantes en vertu du Senior Credit Facility : (i) la Facilité AH (1,33 milliard d'euros dont le terme expirera en mars 2026, EURIBOR + 3,00%, plancher de 0%) ; et (ii) la Facilité AI (2,3 milliards de dollars US dont le terme expirera en juin 2025, LIBOR + 2,75%, plancher de 0%). Au travers de cette opération, la Société est parvenue à allonger la maturité moyenne de sa dette de 8,1 ans à la fin de septembre 2017 à 9,5 ans post-refinancement, à des taux attractifs, tout en assurant une flexibilité accrue de ses engagements à l'avenir. La Société ne devra faire face à aucun amortissement de dettes avant août 2024 et a également un accès total à des



engagements inutilisés pour un montant de 400 millions d'euros en vertu des *revolving credit facilities* disponibles jusqu'en juin 2023.

Le règlement des émissions susmentionnées et du remboursement des *Term Loan Facilities* AH et AI existantes est prévu dans le courant du mois de décembre 2017.

Pour les Notes émises en euros, Credit Suisse (*lead*), BAML, BNP Paribas, Deutsche Bank, Goldman Sachs, J.P. Morgan, Rabobank, RBC et Société Générale CIB ont agi en qualité de *Joint Bookrunners*. Pour les Notes émises en dollars US, Deutsche Bank (*lead*), BNP Paribas, Credit Suisse, Goldman Sachs, J.P. Morgan, Rabobank, RBC, Scotia et Société Générale CIB ont agi en qualité de *Joint Bookrunners*.

Pour les *Term Loans*, Goldman Sachs (pour les *Term Loans* émis en euros) et J.P. Morgan (pour les *Term Loans* émis en dollars US) ont agi en qualité de *Mandated Lead Arrangers*, *Global Coordinators* et *Underwriters* avec Bank of America Merrill Lynch, BNP Paribas, Credit Suisse, Deutsche Bank, ING, Rabobank, RBC Capital Markets, Scotiabank et Société Générale agissant en qualité de *Mandated Lead Arrangers*, *Joint Bookrunners* et *Underwriters*.

A partir du 30 septembre 2017, le ratio de la dette nette<sup>1</sup> de Telenet était de 3.1x (30 juin 2017 : 3.4x). La dette de Telenet est notée BB- par S&P et Fitch et Ba3 par Moody's, chacun avec une perspective stable.

---

#### Contacts

Investor Relations:	Rob Goyens	<a href="mailto:rob.goyens@telenetgroup.be">rob.goyens@telenetgroup.be</a>	+32 15 333 054
	Dennis Dendas	<a href="mailto:dennis.dendas@telenetgroup.be">dennis.dendas@telenetgroup.be</a>	+32 15 332 142
Press & Media:	Stefan Coenjaerts	<a href="mailto:stefan.coenjaerts@telenetgroup.be">stefan.coenjaerts@telenetgroup.be</a>	+32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	<a href="mailto:bart.van.sprundel@telenetgroup.be">bart.van.sprundel@telenetgroup.be</a>	+32 15 333 495

**À propos de Telenet** – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez [www.telenet.be](http://www.telenet.be). 57 % des actions de Telenet sont détenues par Liberty Global, le plus grand leader mondial de la TV et le plus grand fournisseur d'Internet haut-débit, qui investit, innove et mobilise des personnes dans plus de 30 pays en Europe, Amérique Latine et dans les Caraïbes afin de tirer le meilleur parti de la révolution numérique.

**Informations complémentaires** – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web [www.telenet.be](http://www.telenet.be). D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2016 ainsi que les états financiers consolidés résumés non audités et des présentations liées aux résultats financiers intermédiaires des neuf mois terminé le 30 septembre 2017 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

**Ce document a été publié le 1<sup>er</sup> décembre 2017 à 18h15 CET.**

---

<sup>1</sup> Le ratio de la dette nette (*net leverage ratio*) est calculé sur base de la définition du Senior Credit Facility, tel qu'amendé en 2017, utilisant la dette nette totale à l'exclusion (i) des prêts subordonnés aux actionnaires, (ii) des éléments d'endettement capitalisés en vertu des *Clientele and Annuity Fees*, (iii) de tout contrat de location financement conclu le ou avant le 1<sup>er</sup> août 2007, et (iv) de tout endettement encouru en application du contrat de location de réseau conclu avec les intercommunales pures, divisé par l'EBITDA Consolidé Annualisé (*Consolidated Annualized EBITDA*) des deux derniers trimestres.